

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 8 (1937)
Heft: 4

Artikel: Le Marché-concours national de chevaux à Saignelégier
Autor: Grimaitre, Al.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Marché-concours national de chevaux à Saignelégier

Son développement depuis sa fondation en 1897. — Son utilité pour la mise en valeur du cheval indigène.

CE QUE SERA LE MARCHÉ-CONCOURS DE 1937.

par AL. GRIMAITRE

Les 14 et 15 août 1937, le Marché-concours national de chevaux célébrera le quarantième anniversaire de sa fondation, en même temps que la trente-quatrième édition des manifestations hippiques de Saignelégier. Régulièrement, ce 40^e anniversaire devrait coïncider avec le 40^e Marché-concours, mais différentes circonstances, au cours de cette longue période, obligèrent les organisateurs à renoncer aux concours annuels, ceci particulièrement durant la période de la grande guerre, et aussi lors des épidémies de fièvre aphteuse.

Le Marché-concours national de chevaux a lieu chaque année, à Saignelégier, les samedi et dimanche qui se rapprochent le plus du 15 août, sauf tous les sept ans, quand la fête de l'Assomption tombe sur le samedi 15 août. Cette fête religieuse et fériée interdit le travail du jury et oblige le comité d'organisation à avancer de huit jours la date du Marché-concours.

En général, le concours est ouvert à tous les chevaux nés et résidant en Suisse, issus d'un étalon approuvé par la Confédération, nés pendant les quatre années les plus rapprochées du Marché-concours. Sont aussi admis à l'exposition, tous les étalons approuvés et les juments suitées ou non suitées, ayant obtenu un minimum de 70 points aux concours cantonaux ou aux concours des syndicats d'élevage.

En plus des primes, des diplômes, des médailles individuelles, le jury alloue des prix en espèces et des prix d'honneur aux collections particulières et à celles des syndicats.

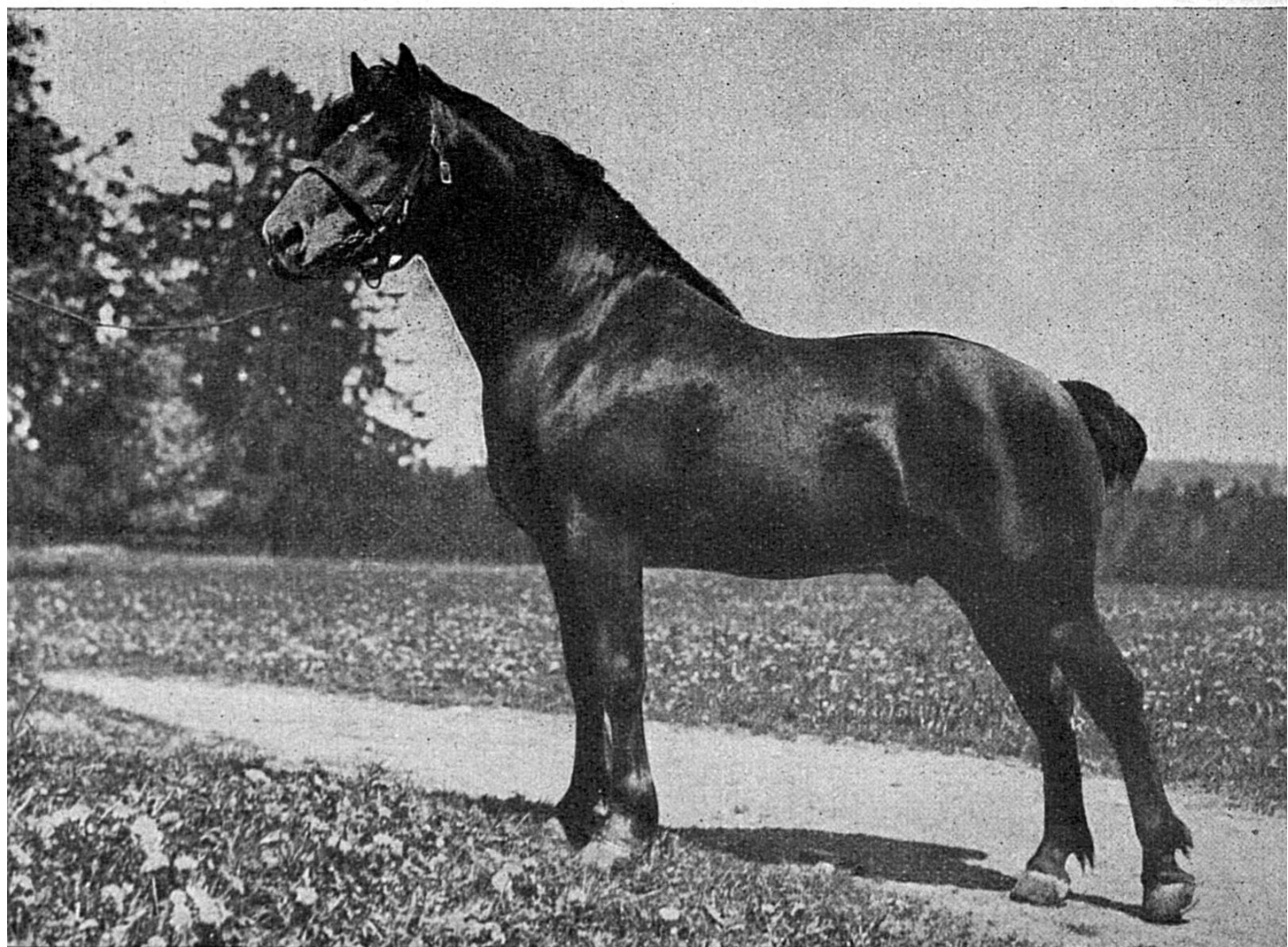
Les exposants de chevaux au Marché-concours national de Saignelégier bénéficient d'un autre avantage qui consiste dans la possibilité d'une vente plus rémunératrice, du fait que l'acheteur obtient plus de sécurité et de garantie après le classement sévère effectué par le jury. D'autre part, il est au bénéfice d'une réduction de 50 % sur tous les chemins de fer suisses pour les chevaux achetés au Marché-concours.

En outre, les chemins de fer accordent le retour gratuit aux chevaux exposés ; les taxes d'inscription sont très abordables.

On sait que les Marchés-concours de Saignelégier sont con-



Une vue de la Foire de Chindon



„VITAL“ de M. D. Nussbaumer, Sous-la-Côte, Lajoux



Bivouac, étalon de 3 ans, par **Signal** et **Orange**, aux frères Nussbaumer,
Porrentruy



Brio, étalon de 3 ans, par **Rama** et **Québec**, élevé par M. Quenet, Chevenez

sidérés comme une institution nationale de grande utilité ; ils sont subventionnés par la Confédération et les cantons, moyennant un certain contrôle des autorités. Ils sont soumis en outre à la réglementation et aux conditions des concours officiels.

On se demandera si la création des Marchés-concours de chevaux était bien nécessaire ? Était-il indiqué de créer un nouveau rouage compliqué à côté des concours fédéraux et cantonaux de chevaux ? — Oui !

C'est ce que comprirent les initiateurs en 1897, lorsqu'après des discussions et des pourparlers laborieux, ils se prononcèrent définitivement pour l'affirmative en décidant d'organiser une exposition très modeste, aux fins d'orientation.

Modeste, en effet, ce premier concours installé en plein air, sans abri, sur la place actuelle des courses, autour d'une cantine sans prétention mais confortablement alimentée et tenue par le « Gros Mairtschâ » d'honorable mémoire.

Nous nous rappelons bien le premier Marché-concours, attendu que nous contribuâmes à son organisation. Il comptait au maximum une centaine de chevaux qui furent visités par environ quinze cents personnes !

C'était bien petit, cela se faisait sans bruit, sauf les accords sonores des deux fanfares de Saignelégier, car le chef-lieu des Franches-Montagnes s'honorait, à cette époque, de posséder deux sociétés de musique qu'on désignait par la *Musique sacrée* et la *Sacrée musique*.

La fête fut modeste ; les « officiels », comme les subventions étaient absents, mais les Montagnards et les éleveurs régionaux étaient là. Le succès fut médiocre, toutefois il était suffisant pour donner le ton et convaincre le petit noyau d'intéressés que l'œuvre devait être continuée parce qu'elle rendrait service à l'élevage du cheval, aux éleveurs et au pays.

On recommençait l'expérience en 1899 ; c'était déjà mieux ; on continuait en 1901, en inaugurant la grande halle, qui abrite les Marchés-concours actuels.

Depuis lors il y eut chaque année une nouvelle manifestation, sauf les exceptions que nous signalions plus haut. Le développement des Marchés-concours fut régulier et c'est bien là la preuve de leur utilité.

Nous avions cent chevaux en 1897, recrutés difficilement ; nous recevions 1500 personnes ; aujourd'hui, nous exposons 600 chevaux et nous recevons 25,000 personnes.

Nous étions seuls pour nous débrouiller, sans appuis officiels et sans appuis financiers. Aujourd'hui, toutes les autorités fédérales et cantonales appuient et soutiennent nos efforts.

Pourquoi ?

Tout simplement parce qu'on a reconnu la valeur effective et morale de notre œuvre au double point de vue national et économique.

Sans prétention, nous osons dire que le Marché-concours national de chevaux est devenu le centre d'études, d'expériences, de direction de notre élevage chevalin indigène. Cette importante manifestation ramène chaque année, au pays de l'élevage du cheval suisse tous les amis du cheval, les autorités civiles et militaires, les commissions d'élevage, les délégations de syndicats et de sociétés agricoles, les écoles d'agriculture, les marchands de chevaux, en un mot, tout un monde qui comprend et qui apprécie les immenses services que le cheval rend à l'humanité.

Qu'on ne s'étonne donc plus des succès si réconfortants du Marché-concours de Saignelégier ; cette œuvre devait exister ; elle devait réussir parce qu'elle est utile, parce qu'elle est bonne, parce qu'elle favorise le meilleur travailleur du monde : *le paysan*.

Ce que sera le 34^{me} Marché-concours ?

Le Marché-concours national de chevaux, qui aura lieu les 14 et 15 août 1937 sera certainement le plus important de la série. On devra cette importance augmentée, aux diverses manifestations qui doivent marquer un anniversaire, un jubilé, mais aussi et surtout aux conditions économiques plus favorables à l'agriculture.

La race s'est améliorée, le cheptel est plus nombreux et il se présente mieux, le marché est satisfaisant ; toutes circonstances qui influenceront avantageusement les manifestations hippiques de cette année.

Nous savons déjà que le Marché-concours de 1937 comptera plus de trente étalons adultes, provenant des syndicats d'Ajoie, de Bellelay, de la Vallée de Delémont et des Franches-Montagnes.

La catégorie des trois ans et des deux ans promet d'être remarquable.

Les courses de chevaux constitueront un record merveilleux ; elles seront suivies d'une course de chars romains et d'une démonstration d'aviation.

Mais ce qu'il faudra voir le dimanche 15 août, c'est le cortège du cheval à l'honneur, dans ses attelages et ses équipages, dans son travail, dans son rôle, dans son utilisation autrefois et aujourd'hui.

Venez aux Franches-Montagnes le 15 août 1937.